Solidaires Finances Publiques 62

La force de tous les agents de la DGFiP

Déclaration Liminaire du CTL du 18/04/2016

Mesdames, Messieurs, les membres de cette assemblée,

Rassurez-vous, la volonté de SOLIDAIRES Finances Publiques 62 en ce début de semaine bien chargée n'est nullement de prolonger la séance à outrance. Mais en ce lundi 18 avril, qui vient définitivement clôturer une période de vacances scolaires, un préambule à notre liminaire nous semble essentiel. Notamment pour comprendre le sentiment qui anime l'équipe de SOLIDAIRES Finances Publiques 62 depuis plusieurs mois, mais pas uniquement. L'expression «mieux s'adresser au 'bon dieu' plutôt qu'à ses saints » n'est nullement de mise au sein de la DDFiP du Pas-de-Calais, tellement il est difficile de se faire entendre du responsable de la DDFiP ou d'obtenir une réponse franche à toutes demandes.

Pourtant la collégialité des décisions prises à la DDFiP du Pas-de-Calais est très souvent citée en exemple... Aussi, nous nous adresserons dorénavant à Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe de Direction.

Les membres de SOLIDAIRES Finances Publiques 62, élus, représentants de tous les personnels, mais également de notre belle administration, toujours respectueux des instances, des personnes qui y siègent et des fonctions de chacun, demandent, en retour, à ce que le respect soit réciproque.

Si ce préambule ne plait ni au Président de cette instance, ni à la Déléguée du Directeur Général, nous restons à leur disposition pour nous en expliquer !!!

Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe de Direction, comme lors du CHS-CT, encore en cours, nous souhaitons aborder aujourd'hui le calendrier des instances :

- une réunion informelle organisée pendant les vacances scolaires d'hiver ;
- un CHS-CT réuni la veille des vacances scolaires de printemps ;
- un CTL convoqué le jour de rentrée des vacances scolaires de printemps.

Si nous étions ne serait-ce que légèrement soupçonneux, nous pourrions penser que ce calendrier est élaboré dans l'unique but d'éviter toute mobilisation des agents (tout rassemblement) autour des sujets les plus sensibles ou d'empêcher au collectif des élus de pouvoir travailler ensemble sur ces sujets. Mais ne vous inquiétez pas, Mesdames et Messieurs membres de l'équipe de Direction nous sommes certains que telle n'est pas votre intention même si, à aucun moment, vous n'avez souhaité écouter notre organisation syndicale sur ce point.

Toujours sur ce calendrier, nous tenons à rappeler que l'action sociale est en suspend dans le département depuis le 7 mars 2016, faute d'une prise de décision de l'administration, laissant tout le monde (délégation, direction, élus et agents) dans l'expectative et privant notre département des moyens d'une action sociale, pénalisant fortement l'ensemble des agents et notamment les plus fragiles.

Pour en terminer avec la problématique calendaire de notre direction locale, nous vous demanderons de respecter les obligations que vous nous imposez. En instances, sur des projets structurants l'avenir de la DDFiP, nous exigeons, à l'avenir, la présence des responsables de projets, d'un responsable de chaque Pôle (d'autant qu'il n'y en a plus que 2 désormais et que cela aurait déjà dû vous faciliter la tâche !) ainsi que des divisions métiers concernées. Si cet engagement, vous ne pouvez le tenir, ne nous imposez plus **votre** calendrier surtout si votre seul argument est le sacro-saint respect des délais nationaux.

L'avenir de nos métiers et des agents qui les exercent méritent bien mieux que votre apparent mépris. Et mérite qu'on y consacre le juste temps nécessaire puisqu'on ne peut plus y consacrer le juste prix !! même si cela chiffonne les hautes autorités car au-delà du calendrier c'est de l'avenir d'êtres humains dont on parle ici, d'agents, dont vous êtes responsables.

Nous pouvons enfin aborder les 2 sujets à l'ordre du jour de ce CTL :

Le premier, les restructurations avec votre empressement habituel, le second, qui concerne une de nos nombreuses missions, la campagne d'information d'impôt sur les revenus 2016. Il a nous aura fallu insister pour le voir aborder en temps et heure.

Sur ce 1er point, il est choquant de différencier les restructurations « visibles » et « les autres », les unes sous autorisations ministérielles, les autres sous validation de la Direction Générale. L'administration peut-elle imaginer qu'une restructuration où il n'y a pas de fermeture de site restera invisible aux yeux des usagers : particuliers, entrepreneurs, élus, notaires, comptables, …

Ces 10 projets, à comparer aux 3 de 2015, sont déjà différents sur leurs dates d'effet comme sur leurs contours de vos annonces de février. Vous nous parlez de concertation avec les représentants des personnels, mais faut-il y croire quand ces projets ont déjà obtenu l'aval de Paris ?

Les organisations syndicales sont aujourd'hui, à votre plus grande surprise, devant vous pour obtenir toute l'information nécessaire que vous n'avez pas souhaitez indiquer dans vos documents de travail afin que nous puissions voter de façon éclairée sur ces projets. SOLIDAIRES Finances Publiques 62 souhaite, tout comme sur le dossier de certaines RAN, vous voir abandonner vos projets après des débats construits sur l'avenir de la DGFiP.

Sur ce 2ème point, SOLIDAIRES Finances Publiques 62 se satisfait de voir enfin un point métier abordé en CTL en 2016 dans un calendrier adéquat et souhaite voir toutes les demandes en attente sur ces sujets (missions et métiers) inscrites sur les ordres du jour des prochaines réunions.
Si le document de travail est léger, la documentation et la promotion accessible sur impots.gouv et sur ULYSSE national nous ont inquiétés et malheureusement inspirés :

La DGI et la DGCP, puis la DGFiP ont-elles disparu pour figurer dans un musée des antiquités ?

Notre administration ne s'est-elle pas réformée et modernisée :

- dans les télécommunications depuis 1922 ?

- dans ses formulaires depuis 1916 ?

Dans l'ancien temps, même à la DGFiP, il y avait des missions et un réseau au service du public.

Il y avait des agents de Service Public !

Et même, il parait qu'il y avait un véritable dialogue social !!!

Mais tout cela disparait…

Pour conclure, si la déclinaison de l'ASR est bien annuelle ; votre vision annoncée en 2015 de l'avenir de la DDFiP sur plusieurs années, les pistes avancées dans la démarche stratégique, les groupes de travail sur l'évolution de nos missions, démontrent l'importance d'avoir une véritable perspective d'avenir pour notre administration :

La certitude du pire est plus sécurisante que la pire incertitude !

ou

La pire incertitude est plus inquiétante que la certitude du pire !

Encore une fois, les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques 62 exigent de Mesdames et Messieurs membres de l'équipe de direction que cette dernière raisonne, globalement et en toute transparence, sur le maillage à moyen terme de notre réseau ainsi que sur les projets immobiliers. Ainsi,

« Ensemble, donnons un véritable sens à nos missions »

Wilfried GLAVIEUX, Catherine PAYEN, Delphine FACON
élus titulaires

Sandrine BUQUET, Philippe COLIN, Laurence MOUTIN-LUYAT
élus suppléants